

L'interstellaire

Août 2024

Message de la direction

Bonjour à tous,

J'espère que vous passez d'agréables vacances en famille en ce bel été.

À l'école, les préparatifs de la rentrée vont bon train. Nous serons très heureux d'accueillir nos élèves le 27 août prochain. Pour nos amis du préscolaire, un envoi particulier a été fait pour bien baliser l'entrée progressive.

Je vous invite à lire les diverses informations de cette communication et à profiter pleinement des dernières journées de vacances familiales.

Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer !

Marie-Ève Gagnon

Directrice école de l'Étoile

À mettre à l'agenda

- 21 août : Journée pédagogique (SDG fermé)
- 22-23 et 26 août : Journées pédagogiques (SDG ouvert)
- 22 août : Distribution des effets scolaires Technibureau (16 h à 18 h)
- 27 août : Première journée de classe
- 2 septembre : Congé de la fête du Travail
- 6 septembre PM : Activité de la rentrée avec les parents
- 17 septembre à 18 h 30 : Assemblée annuelle (élection des nouveaux membres sur le conseil d'établissement)
- 20 septembre : Journée pédagogique



Horaire de l'école de l'Étoile

Préscolaire

7 h 50 à 11 h 10

12 h 40 à 14 h 02

Primaire

7 h 50 à 11 h 15

12 h 40 à 15 h 05



Pour nous joindre:

418-834-2485

[Site web de l'école](#)

Pour rejoindre le président
du CE :

cecoledeteile@gmail.com

Communication avec l'école

Le secrétariat est ouvert de 7 h 30 à 15 h 30.

Pour appeler au secrétariat, le numéro est le (418) 834-2485. Mesdames Séverine Eudelin et Anick Ouellet pourront répondre à vos interrogations ou vous diriger vers le bon intervenant de l'équipe. Pour nous joindre par courriel, l'adresse à utiliser est : etoile@cssdn.gouv.qc.ca.

Le service de garde est ouvert de 7 h à 18 h.

Pour le service de garde (SDG), le numéro demeure le même, il s'agit de choisir l'option de poste du SDG, tandis que l'adresse courriel est : service-garde.etoile@cssdn.gouv.qc.ca.

Pour joindre un enseignant, un éducateur ou un autre membre de l'équipe, vous pouvez soit laisser un message au secrétariat ou écrire directement à l'intervenant concerné via le mode de communication qui aura été précisé lors des rencontres de parents.

Importance de motiver les absences

Lorsqu'un enfant s'absente de l'école, le parent doit motiver son absence, son retard ou son départ hâtif, via la plateforme Mozaïk-Portail (<https://grics.ca/mozaikportail/mparent/>) dans la tuile absences.

Nous vous demandons de le faire avant le début des classes le matin ou le midi, puisque la prise des présences se fait à deux reprises tous les jours.

Pour plus de facilité et de rapidité, nous vous invitons à TÉLÉCHARGER l'application MParent sur votre cellulaire.

Circulation aux abords de l'école

Un rappel pour certains et de l'information importante pour les nouvelles familles :

À chaque année, la circulation des automobiles est complexe aux abords de l'école et dans la boucle menant au débarcadère, particulièrement entre 7 h 30 et 8 h.

Nous vous rappelons que la Ville de Lévis a mis en place l'été dernier des corridors scolaires, avec une présence brigadière adulte, pour encourager les élèves à venir à la marche à l'école de façon sécuritaire. Je vous retourne la documentation à cet effet. Vous pouvez cliquer sur le lien : <https://drive.google.com/file/d/1tHISFGTsu0ExwbtT5MANR3JK1YoQstpM/view?usp=sharing>

Si vous faites le choix de venir porter votre enfant en voiture, voici quelques principes à respecter:

A) Utiliser l'allée de débarcadère comme un endroit pour déposer votre enfant

Le parent doit éviter de sortir de son véhicule. Les enfants devraient avoir près d'eux les articles nécessaires à leur journée (sac, boîte à lunch, pantalon de neige, etc.) et sortir de la voiture seuls du côté du trottoir (côté droit). Cette façon de procéder vise à éviter la formation d'une longue file de voitures. Nous vous demandons, dans la mesure où la situation le permet, de vous ranger à l'extrémité du débarcadère lorsqu'il y a de la place. Cela évitera que des voitures reculent dans les espaces libres entre deux véhicules et permettra une plus grande fluidité du trafic.

Afin de bien illustrer l'utilisation du débarcadère, voici une vidéo réalisée par Monsieur Daniel Trachy il y a quelques années, alors qu'il était directeur de l'Étoile. Les conseils qu'il y donne sont toujours d'actualité.

Cliquez sur le lien suivant :

<https://drive.google.com/file/d/1fJJAg7m70CtT10FaC5jjvjZaWQ1Xx3HG/view?usp=sharing>

B) Éviter le stationnement à partir de 7 h 35

À partir de 7 h 35, deux membres du personnel enseignant sont à l'extérieur, à chaque extrémité de la zone de débarcadère, et ce jusqu'à la cloche. Ces deux personnes mettent des cônes pour bloquer l'accès au stationnement au centre de la boucle. De plus, des élèves faisant partie de notre brigade scolaire agissent en tant que valets débarcadère en ouvrant les portières de droite des véhicules qui déposent les enfants dans la boucle. Ils les aident à descendre et à récupérer leurs effets scolaires (sac, boîte à lunch, etc).

Respect de l'heure du début des classes

Dès 7 h 35, les élèves sont accueillis par des surveillants sur la cour, et ce, même s'ils ne fréquentent pas le service de garde. La cloche pour l'entrée du matin sonne à 7 h 45. Nous constatons qu'une grande proportion d'élèves arrive en retard.

À 7 h 50, les cours commencent et nous remarquons que plusieurs enfants entrent dans l'école après 8 h. Ils manquent donc une partie de leur première période. En plus d'avoir un impact sur le début de la journée des élèves en retard, cela a aussi des conséquences pour le reste du groupe et l'enseignant, qui doit reprendre ses consignes. Le secrétariat est aussi surchargé par la gestion de ces retards et par tous les oublis qui en découlent (boîte à lunch, chaussures, pantalon de neige, etc.).

Informations du service de garde

Le service de garde est aussi en mode préparatif pour la rentrée scolaire. Plusieurs informations vous parviendront au courant des prochaines semaines face à l'organisation du service de garde et des différents services qui vous seront offerts. Je vous invite à consulter de façon régulière vos courriels pour ne rien manquer d'informations. Vous recevrez, dans la semaine du 12 août, l'avis de cotisation pour la prochaine année, l'information pour le service de traiteur ainsi que le service HopHop et vous trouverez d'autres informations sur le site internet de l'école / service de garde dont les formulaires :

- Modification de contrat
- Autorisation de départ seul et à pied du service de garde
- Calendrier de garde partagée
- Régie interne

Pour débiter l'année sans tracas, merci d'aviser le service de garde si votre enfant s'absente pour la période du midi ou en fin de journée. Cela évitera des recherches et des inquiétudes. Si vous demandez à une personne dont le nom ne figure pas au dossier de votre enfant de venir le chercher, veuillez-nous en informer s'il vous plaît. Vous pouvez toujours me rejoindre par téléphone au 418-834-2485 poste 67640 ou via la boîte courriel au service-garde.etoile@cssdn.gouv.qc.ca.

Il me manque toujours des gens passionnés pour compléter mon équipe face à la prochaine rentrée. Si vous aimez être en présence des enfants et que vous avez le goût de relever un nouveau défi, communiquez avec moi.

Au plaisir de vous retrouver ou de faire votre connaissance,

Karine Martineau
Responsable du service de garde

Dates des étapes et bulletins

Vous recevrez au plus tard le 15 octobre une première communication faisant état du cheminement scolaire de votre enfant.

Ensuite, les étapes et bulletins se déclineront ainsi :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Date de fin	7 novembre	28 février	20 juin
Jours	49 jours	64 jours	67 jours
Remise du bulletin	15 novembre (au plus tard)	15 mars (au plus tard)	Fin juin

Pour les élèves de 6^e année, les modalités d'évaluation sont un peu différentes en raison de l'anglais intensif. Elles vous seront expliquées à la rencontre de parents de début d'année.

Rencontres de début d'année

Chaque enseignant titulaire rencontrera les parents des élèves de son groupe en début d'année afin de leur donner des informations utiles pour le bon déroulement de l'année scolaire. Les enfants ne sont pas conviés à ces rencontres. La présence d'au moins un parent par élève est fortement recommandée, afin de bien comprendre le fonctionnement de la classe, les modalités de communication, les attentes pour le travail à la maison, etc.

Vous avez reçu une lettre accompagnant la liste de fournitures scolaires en juillet vous indiquant le moment de cette rencontre. Toutes les rencontres ont lieu le 22 août ou le 5 septembre en soirée. Les enseignants vous feront aussi un rappel à leur entrée au travail.

Absences pour voyage en cours d'année

Vous trouverez à la fin de cette communication le calendrier scolaire 2024-2025. Si vous prévoyez voyager en cours d'année avec vos enfants, il est recommandé de le faire pendant le congé des fêtes ou à la semaine de relâche.

Si vous choisissez de voyager pendant les jours de classe, sachez que l'école ne fournira pas de plan de travail ou de reprise d'examen pour pallier l'absence des enfants. Les dernières semaines de chaque étape sont particulièrement chargées en évaluations.

Pour le service de garde, un changement de fréquentation est possible en respectant un préavis de **deux semaines**. Les parents doivent remplir le formulaire prévu à cet effet qui est disponible au service de garde ou sur le site internet de l'école dans la section service de garde. **Aucun changement ou modification n'est accepté pour une sortie, un voyage ou une autre raison semblable.**

Recherche de bénévoles

Si vous avez des disponibilités et de l'intérêt à vous impliquer dans la vie de l'école, nous sommes à la recherche de personnes bénévoles pour la bibliothèque, l'aide aux devoirs ou diverses activités.

Si vous souhaitez vous impliquer, vous êtes invités à communiquer par courriel avec le secrétariat pour indiquer vos disponibilités et le type de bénévolat pour lequel vous avez de l'intérêt.

Invitation aux parents pour souligner la 10^e rentrée scolaire de l'Étoile



Calendrier scolaire 2024-2025




JUILLET 2024							AOÛT 2024							SEPTEMBRE 2024							OCTOBRE 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2024							DÉCEMBRE 2024							JANVIER 2025							FÉVRIER 2025						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4							1
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28		

MARS 2025							AVRIL 2025							MAI 2025							JUIN 2025						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30					
30	31																										

 17 journées pédagogiques

 3 journées pédagogiques pour cas de force majeure
Si les écoles devaient être fermées pour cas de force majeure, les journées pédagogiques prévues à cette fin seraient annulées dans l'ordre suivant : 10 février, 17 avril, 22 avril.

 Congé pour les élèves et le personnel enseignant.

Début des cours pour les élèves : 27 août 2024
Fin des cours pour les élèves : 20 juin 2025

180 jours d'enseignement

